

Nombre de membres du Conseil Municipal

- en exercice : 15
- qui ont délibéré : 14
- Date de la Convocation : 12/06/2024

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi vingt juin à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 12 juin 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe LANGLADE

Étaient présents : 10 : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Christine BILLE, Françoise BOURHIS , Cindy CALESTROUPAT, Agnès CLARAC ,Vincent BERDOULET, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Guillaume LESCLOUPE.

Excusés : 5 : Alice DABADIE, Sophie LAPORTE, Christian FROUIN, Nicolas DARZAC, Bastien LANNUSSE

Pouvoir : 4 : Christian FROUIN à Christophe LANGLADE
Nicolas DARZAC à Christophe LANGLADE
Bastien LANNUSSE à Christophe LANGLADE
Sophie LAPORTE à Agnès CLARAC

Secrétaire de séance : Mme BOURHIS Françoise

Numéro	Objets	Décision du Conseil municipal
D23-21062024	Délégations du Conseil Municipal au Maire	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 23h30

Le Maire,
Christophe LANGLADE



Secrétaire de séance
Françoise BOURHIS

